



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 DÉCEMBRE 2024

Le vendredi 27 décembre 2024, à 18 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Nadège COURCHÉ, Maire.

PRÉSENTS :

Mesdames COURCHÉ, ALEXANDRE-LEMESLE, LABBÉ, MAQUET, VEERAYEN.
Messieurs CERTAIN, LEFEBVRE, OGER, COURSEAUX.

ABSENTS :

Mme SADOU, excusée, ayant donné procuration à Mr CERTAIN
Mme MOREL, excusée, ayant donné procuration à Mme VEERAYEN
Mme TASSERIE, excusée, ayant donné procuration à Mme ALEXANDRE-LEMESLE
Mr TSJOEN, excusé, ayant donné procuration à Mme COURCHÉ
Mr ANTONIOLI, non excusé

Mr OGER est nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION N° 57-2024 – CHOIX DES ENTREPRISES RETENUES POUR LES 12 LOTS DU MARCHÉ A APPEL D'OFFRE DE L'ÉCOLE ET VEGETALISATION DE LA COUR :

Pour faire suite à l'analyse des offres du marché Ecole Henri Dès de La Remuée pour la construction de trois salles et réaménagement de la cour et des locaux existants, suivant l'analyse des 12 lots que comporte le marché par l'équipe de maîtrise d'œuvre et les conseils de l'assistance aux communes de la Communauté urbaine le Havre Seine Métropole, service Grands Projets, maîtrise d'ouvrages et aménagement, les entreprises retenues sont les suivantes :

Lot N°	Intitulé du lot	TOTAL estimation du lot en € H.T.	Entreprise la mieux disante après la présente analyse	TOTAL offre entreprise proposée en € H.T.
1	GROS ŒUVRE	340 000,00 €	BELLET PÈRE & FILS	262 057,48 €
2	CHARPENTE	96 000,00 €	PARMENTIER SAS	95 884,01 €
3	COUVERTURE ETANCHEITE	120 000,00 €	CIME SARL	95 283,23 €
4	HABILLAGE DE FACADES	64 000,00 €	O FACADE	40 865,01 €
5	MENUISERIES EXTERIEURES - METALLERIE	80 400,00 €	SGM	76 180,00 €
6	MENUISERIES INTERIEURES - CLOISON - DOUBLAGE - FX PLAFOND	115 000,00 €	SARL BP AGENCEMENT	112 894,79 €
7	REVÊTEMENT DE SOL - CARRELAGE - FAÏENCE	30 600,00 €	GAMM	22 228,27 €
8	PEINTURE	16 000,00 €	LAMY LECOMTE	11 730,15 €
9	PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION	87 775,00 €	AIRKLIMA	94 443,83 €
10	ELECTRICITE	109 600,00 €	NMA BUILDING	89 234,80 €
11	AMENAGEMENT PAYSAGER	121 126,50 €	VALLOIS	147 650,41 €
12	VRD	205 570,00 €	ACTP	193 000,00 €
TOTAL		1 386 071,50 €		1 241 451,98 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité, avec 13 voix pour, dont quatre procurations, d'autoriser Madame Le Maire à signer le marché des entreprises choisies du lot 1 à 12 ainsi que toutes pièces nécessaires à l'exécution du marché et réitère l'autorisation à déposer les demandes de marchés s'y afférents

L'ordre du jour étant épuisé, les membres du conseil municipal se séparent à 19 h 00.

Mme Nadège COURCHÉ

M. Patrick CERTAIN